

Département de la Lozère

Première Circonscription

ELECTIONS LEGISLATIVES

SCRUTIN DU 12 MARS 1978



Chères Electrices,

Chers Electeurs,

Notre candidature Démocratie Chrétienne s'inscrit **dans la MAJORITE,** à laquelle nous voulons un supplément d'âme et un renouveau des valeurs spirituelles et morales.

Il faut repousser le programme commun socialo-communiste et ses dangers. Mais il faut aussi réformer ce qui est défectueux dans notre vie nationale.

Le développement nécessaire de l'Economie n'a d'utilité que pour le **PROGRES SOCIAL** profitant d'abord aux plus démunis.

Ce progrès est impossible dans un pays qui se dépeuple et il faut **OSER PARLER du DRAME DEMOGRAPHIQUE.**

- Faute d'enfants, tous les pays industriels vieillissent, à l'Est comme à l'Ouest. Le minimum nécessaire au maintien de la population est de 3 enfants en moyenne par femme. La France est tombée au-dessous de 2 en 1976.
- Les plus grands spécialistes, tels Alfred SAUVY, Pierre CHAUNU, quelques élus comme Michel DEBRE (R.P.R.) jettent des cris d'alarme. La situation sera bientôt irréversible. On devra même réduire les **Retraites** ou en reporter l'âge à 67 ans, comme en Suède.

NOUS REPROCHONS AU DEPUTE SORTANT d'ignorer ce drame, d'avoir voté, en 1974, la loi imprudente et meurtrière, soutenue par l'opposition ; **de s'être tu et de se taire.**

La Roumanie et la Tchécoslovaquie, par exemple, ont réagi avec vigueur :

— limitation sévère de l'avortement ;

— congé payé de trois ans accordé à chaque maternité. Résultat : 40 % d'augmentation des naissances.

Il faut agir et voter en conséquence, protéger la vie dans tout son cours, depuis la conception jusqu'à la mort, comme le demande Mgr ETCHEGARAY.

Il faut l'obtenir par intervention directe **à l'ASSEMBLEE NATIONALE.**

- L'éternel précepte : « Tu ne tueras pas » et la Déclaration des Droits de l'Homme se joignent sur ce fondement essentiel de la vie sociale.

- Nous voulons, par des solutions généreuses, **PROTEGER LA FAMILLE, de l'ENFANT A l'AIEUL :**

  * Doublement immédiat des Allocations Familiales, car la part du Produit National Brut répartie entre les familles est tombée de 22 % entre 1946-1950 à 5 %, ce qui est une grave injustice.
  * Retraite des Mères, pour mettre fin à une autre injustice.
  * Quotient familial maintenu, chaque enfant comptant pour une part et non pour une demi-part.
  * Vote familial.
  * Soutien plus large aux personnes âgées.

- Nous voulons aussi le plus grand respect des **LIBERTES** et notamment le libre **CHOIX de l'ECOLE.**

- Nous poursuivrons la décentralisation par l'augmentation du **pouvoir des Régions.**

- Nous aurons le souci constant de l'**INTERET de la LOZERE et des LOZERIENS :**

  * **Prospérité de l'Agriculture** et développement du Tourisme : abandon immédiat du projet de barrage de NAUSSAC et étude de nouvelles solutions susceptibles de résoudre les problèmes des populations des régions en aval.
  * Amélioration des voies de communication - Déneigement - Lutte contre l'isolement.
  * Création d'emplois - **MAINTIEN des JEUNES au PAYS.**
  * **Aide à tous** pour la satisfaction des justes revendications.

Vous pouvez être assurés de notre dévouement, à l'écoute de vos soucis et de vos doléances, à votre disposition pour vous représenter auprès des Pouvoirs Publics.

FAITES-NOUS CONFIANCE
VIVE NOTRE LOZERE

Jacques BARBOT
Hélène LESCUYER

IMP. CHAPTAL & FILS – 48000 MENDE